



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ 2023002
RELATIF A L'EXPLOITATION, MAINTENANCE
ET ASSISTANCE DU PORTAIL SOPLINE**

**DÉCISION N° DM-26-062
EN DATE DU 10 FEVRIER 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale n° 22-418 relative au marché Exploitation, Maintenance et Assistance du portail SOPLINE ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSSOUSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre en compte la modification du nombre de matériels supervisés au cours du marché ;

CONSIDÉRANT que cette évolution entraîne une révision du montant de la prestation à prix forfaitaire ;

CONSIDÉRANT que les dispositions contractuelles prévoient un tarif dégressif en fonction du nombre de matériels supervisés ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société PRINT&Co domiciliée au 1 177 Route du Vivarais – 07700 Saint-Marcel-d'Ardèche, représentée par Monsieur Jean-Pierre FOURREAU, en qualité Président, de l'avenant n°1 du marché 2023002 relatif à l'exploitation, la maintenance et l'assistance du portail SOPLINE.

Le présent avenant modifie les dispositions de l'article 5.1 du marché en tenant compte du changement de domiciliation de la société et de la réduction du nombre de matériels supervisés, passant de 316 à 180.

Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire baisse de 7 200,00 € HT à 4 680 € HT.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260210-Imc1H13935H1-AR
Date de réception en Préfecture : 10/02/2026
Date de Publication : 10/02/2026